EN.4.1.

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Un premier pas vers la bio avec le PREMIER CONSEIL BIO

Les + AVANTAGES

- **Appuyez-vous sur l'expertise** de nos conseillers spécialisés en agriculture biologique ;
- **Bénéficiez d'un entretien personnalisé**, centré sur votre projet ;
- **Ce "Premier conseil bio" est gratuit**, grâce au soutien de l'État et de la DRAAF Centre-Val de Loire.

Vous êtes exploitant en grandes cultures, éleveur, maraicher, viticulteur, porteur de projet à l'installation ? Vous vous posez des questions sur l'agriculture biologique ?

Bénéficiez d'un **PREMIER CONSEIL BIO**.
Lors d'un rendez-vous de 2h, votre conseiller est à l'écoute de vos besoins pour :

- → Répondre à vos premières questions sur la bio ;
- → Préciser votre projet ;
- → Co-construire votre plan d'action personnalisé.

Tél : 02 54 61 61 61

www.indre.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

PREMIER CONSEIL BIO

Un premier pas vers la conversion

VOTRE PROJET
Présentez votre réflexion et votre projet.
Échangez avec votre conseiller sur :
- la faisabilité du projet,
- les échéances,
- les étapes de votre projet.

SOUTIENS À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
Des informations sur les aides disponibles pour la conversion, la certification, les investissements.

CAHIER DES CHARGES DE L'AB
Des explications claires et complètes sur le cahier des charges de l'agriculture biologique, adapté à vos productions.

RESSOURCES UTILES
Des liens et documents adaptés à votre projet.

CONVERSION
Toutes les étapes clés et les démarches administratives pour démarrer votre conversion.

CONTACTS
Une liste de contacts pour avancer dans votre réflexion :
- opérateurs économiques,
- organismes certificateurs,
- conseillers spécialisés.

Les MODALITES

GRATUIT
- Prise en charge par la DRAAF Centre-Val de Loire
- Compte-rendu remis dans le mois suivant l'entretien

Les PRESTATIONS liées

- **Passer en bio** : étude technico-économique pour sécuriser votre conversion
- **Accompagnement individuel** : progressez avec l'aide de vos conseillers spécialisés
- **Accompagnement collectif** : échangez pour progresser

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture de l'Indre
Service Entreprises
24 rue des Ingrains
36022 CHATEAUROUX
02 54 61 61 45
entreprise@indre.chambagri.fr

Prestation 100 % prise en charge par :

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande
Crédit photo : APCA _ 18-01-2021

SUP.COM.DOC 58.20.02.2024